

Suj. ULC C154

Le 3 mars 2008

BULLETIN D'ACCRÉDITATION N° 2008-06

Destinataires : Membres du Conseil consultatif des Laboratoires des assureurs du Canada
Autres parties intéressées

Objet : Quatrième édition de la norme CAN/ULC-S503-05,
Norme sur les extincteurs au dioxyde de carbone, y compris la modification 1.
N° de code de catégorie : FXHVC

Le présent bulletin fait suite au Bulletin sur les normes 2007-02 de ULC annonçant la publication de la Modification à la quatrième édition de la norme CAN/ULC-S503-05, Norme sur les extincteurs au dioxyde de carbone.

Les Laboratoires des assureurs du Canada ont adopté les dispositions de la présente Modification à la quatrième édition de la norme, et toutes les nouvelles demandes concernant les extincteurs au dioxyde de carbone seront vérifiées conformément à ces exigences. Les changements apportés dans la modification ne touchent pas les inscriptions existantes; par conséquent, une revue des dossiers ne sera pas nécessaire.

Si vous avez des questions portant sur le sujet abordé ci-haut, veuillez communiquer avec M. Normand Breton, Ingénieur en chef – Canada, par téléphone au numéro 416 757-3611, poste 61238.

LABORATOIRES DES ASSUREURS DU CANADA

Normand Breton
Directeur de la réglementation et ingénieur en chef

